



Bâle, 26.05.2021

## **Covid-19 : MCH Group apprécie les mesures du Conseil fédéral**

MCH Group apprécie les mesures présentées par le Conseil fédéral le 26.05.2021 pour le soutien financier et l'organisation de grandes manifestations telles que les foires et les expositions pour le grand public. Le "parapluie de protection" financier, qui vient d'être concrétisé et qui prévoit la prise en charge par la Confédération et les cantons d'une part importante des coûts liés à l'annulation rapide d'une manifestation pour des raisons épidémiologiques, constitue une contribution importante à la sécurité de planification et à la réduction des risques pour les organisateurs d'expositions. Grâce à l'extension du groupe de bénéficiaires aux entreprises dans lesquelles le secteur public détient une participation maximale de 50 %, la condition préalable a été créée au niveau fédéral pour que MCH Group puisse également passer sous ce parapluie si nécessaire.

MCH Group apprécie également des critères d'approbation des grands événements et de l'augmentation progressive du nombre possible de visiteurs. À partir du 20 août 2021, par exemple, une limite supérieure de visiteurs d'une personne par 4 m<sup>2</sup> d'espace sera possible pour les foires et expositions ouvertes au public avec un certificat Covid.

Avec ses décisions, le Conseil fédéral a créé d'importantes conditions préalables à la reprise de l'activité dans le secteur des expositions et des manifestations, si la situation épidémiologique le permet. Il a suivi les principales préoccupations des associations professionnelles, pour lesquelles plusieurs politiciens - notamment, par exemple, Eva Herzog, membre du Conseil des États de Bâle-Ville - ont également fait campagne avec beaucoup d'engagement.

"Nous nous réjouissons que le Conseil fédéral ait encore apporté des corrections décisives au projet d'ordonnance initial suite aux arguments et propositions avancés lors du débat parlementaire", explique Beat Zwahlen, CEO de MCH Group. "Il a maintenant posé une base solide pour qu'il soit à nouveau possible d'organiser des expositions et des événements de plus grande envergure en Suisse et donc d'intensifier nos activités commerciales. Nous sommes convaincus que les autres décisions politiques et officielles qui sont encore nécessaires au niveau fédéral et cantonal soutiendront cette voie choisie."

[Nouvelles de MCH Group en ligne](#)

### **Contact presse :**

MCH Group  
communications d'entreprise  
Christian Jecker  
+41 58 206 22 52  
[christian.jecker@mch-group.com](mailto:christian.jecker@mch-group.com)  
[mch-group.com](http://mch-group.com)

MCH Group Ltd.  
CH-4005 Bâle  
+41 58 200 20 20  
[info@mch-group.com](mailto:info@mch-group.com)  
[www.mch-group.com](http://www.mch-group.com)